



JOURNAL HUMORISTIQUE.

BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE. — P. C. BOITE 2144, MONTREAL,

Je me hâte de rire de tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer. — FICARO.

VOL I. No. 47.

MONTREAL, 10 JUILLET 1880.

1 CENT LE NUMÉRO.

H. BERTHELOT & Cie.,

Editeurs-Propriétaires.



LA BARQUE DE L'ETAT ET LES \$4,000,000.

LA PROVINCE DE QUEBEC.—Sainte bénite! on est trop chargé. Nous allons caler.
 CHAPLEAU.—Faites en pas de cas, la vieille. On a évité un mauvais rapide. Notre canot marchera bien à présent.

Feuilleton

LES MYSTERES DE MONTREAL

PAR M. LADEBAUCHE.

(Suite).

XVII

LE TRESOR DES BOUCTOUCHES.

Le ciel s'était assombri et des nuages sinistres roulaient au-dessus de la ville.

Les grondements lointains du

tonnerre commençaient à se faire entendre dans le nord.

Cléophas n'avait pas de temps à perdre pour mettre en lieu sûr le trésor qu'il venait d'enlever de l'Hôtel du Canada.

Il s'assit sur la malle dans la porte cochère, appuya ses coudes sur ses genoux et se prit la tête à deux mains dans l'attitude d'un homme qui veut se plonger dans les abîmes les plus profonds de la réflexion. Où fallait-il transporter la malle contenant les trésors de la famille Bouctouche?

Une idée lumineuse lui traversa le cerveau. Le père Sansfaçon était

parti pour St. Jérôme avec le petit Pito. Il lui était facile de transporter la malle chez le vieux charretier et de l'y laisser jusqu'à ce qu'il trouvât un endroit convenable pour le cacher.

Cléophas se leva et alla chercher un charretier sur la stand du carré Jacques Cartier.

Il mit la malle dans la voiture et se fit conduire sur la rue Lagau-chetière.

Pendant le trajet l'orage éclata et le pluie tomba par torrents.

Le tonnerre grondait avec un bruit lugubre et la foudre déchirait le sein de la nue.

Le ciel semblait protester contre le crime que Cléophas était en voie d'accomplir.

La voiture s'arrêta devant la résidence du père Sansfaçon.

Cléophas descendit, monta l'escalier de la galerie et alla frapper à la porte vitrée.

La mère Sansfaçon se leva et alla ouvrir.

Cléophas expliqua en peu de mots à la bonne femme l'objet de sa visite nocturne.

Madame Sansfaçon alluma une lampe et dit à Cléophas de déposer sa malle dans la salle à diner.

— Ecoutez, la mère, dit Cléophas

en se mettant à l'aise dans une chaise berçante et allumant un paragas, votre fortune, la mienne et celle de votre mari dépendent du secret que vous allez garder sur ce que je vais vous dire. Dans la valise que vous voyez est un trésor qui appartient au petit Pito, qui aujourd'hui doit s'appeler le comte de Bouctouche. Un mauvais génie a poursuivi constamment la famille noble des Bouctouches. Ce mauvais génie, c'est monsieur Caraque, qui deviendrait l'héritier du comte dans le cas où il mourrait sans enfants.

Le comte est mort dans une auberge de Ste. Thérèse, et avant de mourir il m'a légué ses papiers. Il m'a dit de veiller sur sa veuve et de la protéger contre Caraque, qui voudrait la dépouiller de sa fortune. L'unique enfant né du mariage du comte était un enfant qui est mort à St. Jérôme. Le petit défunt avait sur le corps l'image d'un castor. Aujourd'hui la même image est gravée sur la peau du petit Pito. De sorte qu'il devra passer pour l'héritier de Bouctouches. Caraque a essayé de me tuer à St. Jérôme, parcequ'il sait que je suis en possession des papiers du comte. J'ai été accusé de meurtre par l'assassin lui-même.

La justice me poursuit mais elle ne me rattrapera pas avant que mon innocence éclate devant tout le monde. A l'heure où je vous parle les détectives doivent être à mes trousses. Je me tiendrai caché chez vous jusqu'au moment où il faudra frapper le grand coup. Je ne sortirai que la nuit et sous un déguisement qui trompera la police. Maintenant jurez moi que vous allez être discrète comme la tombe.

La mère Sansfaçon se joignit les mains et dit: Je vous jure ma grande conscience du bon lieu.

— C'est bien, reprit Cléophas, maintenant nous allons faire l'inventaire du contenu de cette valise.

Cléophas ouvrit la malle et en sortit les pièces d'or qu'il se mit à ranger par rouleaux sur la table.

Il y avait \$450,000 en or et environ \$75 en argent ou en monnaie anglaise.

La mère Sansfaçon n'en pouvait croire ses yeux. Elle se pensait dans le royaume des rêves.

Cléophas fit cinq ou six paquets avec l'or et l'enveloppa de vieux linges. Il plaça le trésor dans deux boîtes de bois dont il vissa solidement les couvercles.

Cet or, dit-il, ne doit pas rester, ici bien longtemps. Je trouverai un endroit sûr pour le cacher. A minuit demain l'affaire sera fait.

Il passa à la bonne femme une vingtaine de piastres en acompte de sa pension et après avoir révoilé avec une tranche de tourquoisère froide, il alla se coucher sur le banc lit au fond de la salle. Les vieux cousins de la voiture de nuit du père Sansfaçon lui servirent d'oreiller et il s'abrita avec une vieille peau de cariole.

La bonne femme se retira dans sa chambre à coucher où elle ne ferma pas l'œil de la nuit tant elle avait été mise hors de ses gonds par les révélations de Cléophas.

Cléophas passa la journée à la

maison. Pour tuer le temps il avait envoyé Canégonde, la fille cadette du père Sansfaçon à la grocerie du coin pour lui acheter toutes espèces de boissons et de friandises.

Vers neuf heures du soir Cléophas sortit de la maison et se dirigea vers l'Hôtel du Canada.

En descendant la rue St. Gabriel il vit au clair de lune Caraque, qui fumait un cigare sur la galerie. Il le reconnut facilement à son chapeau de castor gris.

Il entra dans l'Hôtel et paya sa pension et demanda un charretier pour transporter sa malle à sa nouvelle résidence. Le vol de la nuit précédente faisait le thème de toutes les conversations. Le compteur du Star avait une colonne et domio. Les soupçons de la police planaient sur deux touristes américains qui étaient partis la veille avec un nombre considérable de malles. Les détectives cherchaient les voleurs aux Etats-Unis.

(La suite au prochain numéro.)

LE VRAI CANARD.

MONTRÉAL 10 JUILLET, 1880.

CONDITIONS :

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le Vrai Canard se vend 3 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie

Bureau : 25, RUE STE-THÉRÈSE.

En face de l'Hôtel du Canada.

Boite 2144 P. O. Montréal.

TELEGRAPHIE.

A Sir John A. MacDonald,
Ottawa.

Masson a résigné. Fais-toi aller, nomme moi ministre puisque je ne suis pas encore juge. Vite v'la le temps.

(Signé.) MOUSSEAU,

Montréal 10 juillet 1880.

A. M. Mousseau, C. R.
Montréal.

Voulez-vous t'arrêter !
(Signé.) JOHN A. MACDONALD.
Ottawa, 10 juillet 1880.

LE SCANDALE PRENTICE.

Il nous arrive rarement d'approuver un acte de l'autorité, parce que nous nous sommes donné la mission de tout censurer et de toujours rester l'ennemi instinctif du pouvoir, quelqu'il soit. Lorsque M. Joly était au pouvoir nous ne lui avons pas ménagé nos coups de bec. Le public se rappelle toutes les méchancetés que nous avons faites à ce pauvre M. Lotellier. Aujourd'hui la presse libérale pioche sur l'honorable Chapleau à propos d'une certaine transaction qu'il aurait faite avec un courtier anglais, M. E. A. Prentice. Qu'y a-t-il

au fond de cette affaire ?

Les Rouges disent qu'il y a un scandale affreux. Erreur. Voici la chose. Un jour l'hon. M. Chapleau trouve que le trésor est cassé. Il lui faut emprunter \$300,000. M. Prentice se charge de trouver les quibus et réussit à emprunter la somme requise à la Banque du Peuple. Naturellement il avait droit à une commission. La bourse du gouvernement n'étant pas suffisamment garnie, le Premier blague son courtier en lui disant de renoncer à cette commission pour le quart d'heure, et qu'il sera amplement récompensé par un emprunt subséquent de \$4,000,000, emprunt sur lequel il aura une grosse commission. M. Prentice se paie de cette monnaie, et plus tard c'est M. Wurtel qui emprunte les \$4,000,000 en France. Le courtier qui se trouve un doigt dans l'oreille et l'autre dans le nez, se fâche tout rouge. Il accuse le ministre d'avoir payé un intérêt de 6 par 100 à la Banque du Peuple, pendant que les livres officiels disent que l'intérêt était de 5 p. 100. 1 p. 100 ayant été payé par M. Sénécal. Quel crime ! M. Sénécal qui est payé grassement par le chemin de fer du Nord, ne pourrait-il pas payer une dette de reconnaissance à son parti ? Allons donc ! Le crime, voulez-vous le savoir ? le crime c'est un Anglais qui a été blagué par un canoqué. Si le coup avait été fait par M. Irvine ou un de ses congénères, on aurait dit que c'était un tour diplomatique admirablement réussi.

Allons, soyons moins partisans, et rendons justice à nos compatriotes, qui ne sont pas si bêtes après tout.

EXAMENS DU BARREAU.

Aujourd'hui et lundi, les aspirants au barreau ou à l'étude du droit seront sur la sellette devant un bureau d'examineurs rigides.

Les tortionnaires seront MM. Lafamme, Robidoux, I. L. Archambault, F. X. Archambault, Duhamel, Bothune et Lunn.

Les candidats pour la pratique seront soumis à la question ordinaire et extraordinaire.

Leurs épreuves seront un peu moins rudes cette année parce que M. Pagnuelo ne fait point partie du bureau. Messieurs les examinateurs se sont réunis hier. Dans leur conclusion ils ont adopté une série de questions qui devront être posées aux candidats. Chaque examinateur aura sa liste spéciale.

M. Robidoux posera les questions suivantes :

Quel est le premier écrivain latin qui a fait usage du gérondif on *dum* ?

Charles Thibault est-il un nom propre ?

Combien y avait-il d'arches au pont Euxin ?

Lycurgue et Solon dans leur législation approuvent-ils le bill Girouard ?

L'hon. M. Lafamme demandera aux candidats de traduire en français la version suivante ;

In ministerio Mackenzi quorum pars magna fui speculavi super contractos Canali Lachinae. Non feci

multum argenti, sed amici mei empocheverunt omnium. Si Mackenzius bonus homo fuisset debeat nominare me judex in curiam superiorem. Nunc ego sum magnus Joannes sicut antequam.

M. J. L. Archambault posera des questions sur la littérature moderne. Il questionnera les aspirants comme suit :

Comment pouvez-vous expliquer que quelques arpents de neige se trouvent répandus sur un immense territoire ?

Donnez moi le nom de l'auteur du grand drame intitulé *Jacques Cartier* ou le *Canada Vengé*, et dites moi si ce drame appartient au répertoire du Théâtre Français ?

Quel est le nom du premier citoyen d'Hochelega ?

A. M. F. X. Archambault sera dévolue la tâche de donner les thèmes latins. Les candidats devront traduire en la langue de Cicéron les phrases suivantes :

Le Parc Lépine est aimé par les sports. *Village Girl* a gagné la première heat. Le jockey de *Fancy Boy* s'est fait jamber un peu croche en passant le square.

Montréal possède une demoiselle qui peut rivaliser avec Madame de Sévigné par la beauté de son stylo. Voici une lettre de fraîche date, qui prouve sa force :

Montréal 2 Juillet 1880.

A Mon Bien Aime Toussaint

Cher Vieu

Tu n'auras pas la peine de me tirer les oreilles pour me faire te répondre cette fois-ci. J'aime beaucoup a recevoir des lettres de toi vieu, mais je n'aime pas que tu mecribes des midi a 14 hrs. ce sont encore des petites imaginations qui te passent par la tête.

Pauvre vieu je ne sais comment prendre cela tous les jours je te dis je t'aime je suis à toi seul et jamais je serai à d'autres & encore tu n'es pas certain tu crois que je pourrais devenir à aimer Baptiste. Laisse moi te dire vieu il aurait fallut bien mieux que je ne t'aurais jamais dit que je t'aimais tu n'aurais peut être pas douté de mon amour pour toi je ne te dit pas cela cher vieu pour te faire de la peine mais tu me choques regarde donc Toussaint comme tu n'es pas raisonnable tu vas me laisser seule dimanche soir a m'ennuyer comme un pauvre chien, tu sais tu n'es pas fou, tu viendras comme de coutume. Baptiste n'est pas encore arrivé & je crois qu'il reviendra que pour s'en retourner lundi & d'ailleurs Baptiste fait son affaire & moi la mienne.

Je m'occupe bien peu de Baptiste & il s'occupe peu de moi aussi. Pour ce qu'il a dit à Césaire il lui a dit pour rire seulement il ne t'a rien dit & ne te dira rien non plus. Je n'yrez pas au Cimetière excepté si Auguste me demande & toi je veux que tu viennes dimanche sans faute laisse les petits caprices de côté & pense un peu à ta vieille qui t'aime tant. Ecoute vieu si tu me blague je te remettrai cela la semaine prochaine je partirai pour la campagne & tu me verras que dans un mois. D'ailleurs il faut que tu viennes samedi soir cher cher les robes nous arrangerons cette affaire là. Encore une fois vieu ne t'occupe dont pas de celui-ci celui-là. Un vieu qui aime bien sa vieille n'a peur de rien. Comment pourrais-tu croire que je viendrais à en aimer un autre, d'après ce que je te disais hier soir. Je ne t'aime pas je tadore je pourrais toujours être avec toi passer ma vie avec mon Bien Aimé Toussaint qui toujours jattends avec anxiété.

Ta Céline qui t'aime beaucoup trop. Ne parle pas de l'affaire de Baptiste à qui que ce soit de chez nous.

Excuse vieu tu de comprendras peut être pas si tu n'es pas trop fatigué ce soir

peut être nous irons au feu d'artifice qui est romit à ce soir.

Pour toi seule & déchire là tu me feras penser à te dire quelque chose.

BULLETIN JUDICIAIRE.

Cour du Circuit, district de Québec.
H. Berthelot & al.

vs.
F. X. Sauviat,

Présidence de Son Honneur le juge L. B. Caron.

Québec, 17 juin 1880.
Dans cette cause les Demandeurs réclament du Défendeur la somme de \$22.80. Il prétendent que cette somme leur est due par le Défendeur en sa qualité d'agent du *Vrai Canard* à Québec. Les petits journaux doivent être protégés comme les grands.

Jugé. Quo le *Vrai Canard* ne doit pas être enfiéwâpé pour le montant de sa créance. Le Défendeur est fautif et par conséquent il doit être passé au bob. Jugement en faveur des Demandeurs pour le montant de l'action.

CEVACS.

Le célèbre Institut-Canadien a vécu. Quatorze membres se sont réunis en séance extraordinaire et ont voté sa mort.

M. Aubin, un Français, qui occupait le fauteuil présidentiel, le Dr. Picault, un autre Français, ont signé l'acte de vente de l'Institut-Canadien au Frasers' Institute. Un seul Franco-Canadien, M. P. B. Badeaux, a été assez courageux pour se lever et protester contre la transaction lâche et honteuse, qui faisait passer dans des mains anglaises notre plus belle bibliothèque nationale.

Ce sont deux Français, disait un plaisant en revenant de l'assemblée, qui apposent leur signature à l'acte fatal. Depuis Ramesay, en 1759, les Français en Canada n'ont jamais fait d'autre chose que signer des capitulations.

La ville de St. Jean possède en la personne de M. Pinsonnault, un conseiller municipal qui peut rendre des points à M. Galipeau, de Montréal, pour les légumes de rhétorique dont il émaille ses discours.

Un jour à une assemblée du conseil, il se lève pour consurer l'action du comité de l'eau.

Au cours de son speech, il dit: N'est-ce pas affreux? Par exemple il y a la bonne fontaine de cette pauvre veuve de la rue St. Jacques, qui coule gros comme le bras. N'y a-t-il pas moyen d'arrêter ce gaspillage d'eau.

Une autre fois, il avait reçu instruction du secrétaire de la municipalité de faire une injonction à M. Bousquet, propriétaire d'un moulin qui encombrait le trottoir de la rue Richelieu avec des pièces de bois.

Il s'acquitte de sa commission et revint dire au secrétaire:

"M. Coté, je viens de faire une injection à M. Bousquet. S'il ne débarrasse pas le trottoir, il se fera flauber."

On nous écrit de Berthier: Un certain individu parcourt notre comité distribuant des pam-



UNE CONSPIRATION AVORTÉE.

IRVINE (à Joly.)—Batêche! le coup a manqué. Tiens, regarde Chap'ou comme il dort tranquillement. La mèche s'est détachée de la bombo qui ne le fera pas sauter.

phlets sur la contestation de l'élection du comté de Berthier. Ces pamphlets sont écrits au point de vue suisse et l'on croit que le colporteur est un des agents de la société Biblique.

Les bons catholiques sont indignés. Y a-t-il un remède au mot?

Une phrase de M. Galipeau dans une conversation avec des amis politiques sur la rue St. Vincent.

Votre château de lumières et votre palais d'intelligence n'arriverait pas jamais à la hauteur du cabinet privé de mes réflexions personnelles.

Un monsieur va souper au restaurant et demande la carte.

—Dites donc, garçon, s'écrie le monsieur, à cheval sur la grammairie, il y a une erreur, je lis une omelette avec un seul t et il en faut deux.

Quelques minutes après, le garçon rapporte la note sur laquelle il a ajouté:

—Deux thés, 50 cents.

—Je vois, par vos certificats, que vous êtes une honnête fille. Mais êtes-vous une bonne cuisinière?

—Oh! oui, madame.

—Et quel est le plat que vous faites le mieux?

—C'est la compote de pommes froide.

—Ah! Et comment faites-vous?

—Je prends d'abord de la compote de pommes chaude...

—Et puis?

—Et puis, je la laisse refroidir!

—Moi, disait l'autre jour à un de nos amis un tailleur du high-life, je ne demande jamais d'argent à un homme comme il faut!

—Mais pourtant, quand il ne vous paye pas?...

—S'il ne m'a pas donné d'argent au bout de quelques mois, j'en conclus que ce n'est pas un homme comme il faut, et je lui en demande!

Pendant les élections de 1879, un habitant de St. Eustache revenant d'une assemblée où Charles Thibault avait fait un speech à sensation disait à un de ses amis:

"Ce Thibault c'est un hurlo de la pire espèce. Imaginez-vous qu'il est venu vous parler pendant une heure pour nous injecter la perdition des principes. J'oserais même dire qu'il vous a réservés."

Encore une phrase de M. Galipeau:

"La politique conservatrice c'est un champ hideux qui vomit la misère comme le serpent qui vomit son venin."

Dans notre dernier numéro nous disions que le juge Loranger, président de la société St. Jean Baptiste, souffrait d'un discours rentré. Aujourd'hui le savant juge est beaucoup mieux. Il a évacué son discours le 1er juillet et c'est le public qui est malade. Tout le monde connaît aujourd'hui le fiasco de la soirée dans la salle académique du Gesù.

L'honorable juge qui avait été porté à la présidence de la St. Jean-Baptiste par une coterie en faisant de la propagande politique le jour de notre fête nationale a soulevé le dégoût chez une grande partie de nos compatriotes. C'était à tel point que M. Fréchette, qui devait réciter une pièce de vers, a dû quitter la salle. Les journaux ont dit qu'il était indisposé.

Le *Vrai Canard* dit que son indisposition était tout simplement les nausées que lui causait le discours politique de l'honorable président.

Tous les ans le jour de la St. Jean-Baptiste, la procession se dispersait au carré Viger, en face de la résidence de M. J. B. Rolland, qui se faisait un plaisir de servir des rafraîchissements aux orateurs aux musiciens et aux officiers de la société. Cette année on a fait au-

trement. La procession s'est débandée en face de la résidence de son président. Il faisait ce jour-là une chaleur torréfiante. Ceux qui avaient soif ont dû se désaltérer aux fontaines du Jardin Viger.

Puisque nous sommes à parler de rafraîchissements de St. Jean Baptiste, notons le fait suivant arrivé à Québec:

On avait annoncé dans les journaux trois mois avant la célébration de notre fête nationale que le lendemain de la procession le public serait invité à venir saluer le Lieutenant Gouverneur et à admirer les beautés pittoresques du bocage de Spencer Wood où devaient couler des fontaines de claret. Les membres de la Chambre d'Assemblée, espérant se mouiller la lurette chez son Excellence, ajournèrent la séance à trois heures et se rendirent en masse à Spencer Wood.

Rendu là, *nix cum erous*. Pas plus de claret que sur la main. Apprenez-nous le sciau.

PARIS MURCIE.— Il nous reste encore quelques exemplaires du fameux journal *Paris Murcie*, contenant des articles et les autographes de toutes les célébrités contemporaines et des illustrations par les plus grands artistes européens.

Expédié franco à réception du prix; 30 cents. Patenaude & Léclerc, 29, rue St. Vincent, Montréal.

Un de nos députés à la chambre locale se plaignait l'autre jour à son médecin d'avoir perdu le sommeil.

"A quelle heure vous levez-vous?" demanda l'homme de l'art.

—Oh! ce n'est pas cela: je dors bien la nuit, mais depuis quelque temps, diable! je ne peux pas fermer l'œil pendant les séances de la chambre.

En bousant du théâtre, Guibollard bouscule un mendiant sur le trottoir.

—Faites donc attention! gémit le pauvre diable, je suis aveugle!

—Comprend-on cela? s'écrie Guibollard, si ce n'est pas chercher les accidents, un aveugle sortir la nuit!

Il n'y a pas à tortiller. Le salon de THEOTIME LANCTOT, au coin des Rues Sanguinet et Ste. Catherine casse tous les établissements de la concurrence. Les salons privés sont toujours frais, le service est prompt et l'on est toujours sûr d'y trouver les liqueurs les plus délicieuses de Montréal.



GRANDES COURSES.— Il y aura des grande courses au trot au Parc Lépine, Mardi, Mercredi et Jeudi, les 20, 21 et 22 Juillet. Classe des bouchers, \$50; classe de 3 minutes, \$75; 10 milles, \$50; course en bugy, \$50; classe de 2.40, \$100; 2 milles à répéter, \$50; classe de 2.35, \$100; chevaux battus, \$50; ouverte à tous chevaux, \$250.

Pour programmes et autres détails, s'adresser à J. B. LEPINE, 151, Rue St. Paul, Montréal.

FAITS IMPORTANTS POUR LE PUBLIC.

La MAISON DUPUIS FRERES, reçoit maintenant ses *TWEEDS* de deux des principales Manufactures du Haut-Canada, avec qui elle a contracté, et elle les détaillent aux mêmes prix que les Marchands de Gros les vendent aux détailliers. La raison en est, que ses dépenses d'administration sont de moitié moins fortes que les Marchands de Gros.

Elle a retenu le droit de propriété sur 18 PATRONS NOUVEAUX.

Deux des frères Dupuis sont partis; l'un, J. Narcisse Dupuis pour l'Europe, et l'autre, Louis N. Dupuis pour les Etats-Unis afin de faire les achats de la Maison.

Le Stock de BROWN & Co. (Recollet House) est maintenant démenagé à la MAISON DUPUIS FRERES, 605 Rue Ste. Catherine, et les marchandises sont sacrifiées afin de faire place aux importations d'automne.

Ont dit partout que les marchandises augmentent et cependant chez DUPUIS FRERES elles sont à meilleur marché que jamais, et cela, à cause de la quantité de Fonds de Banqueroute, accumulés dans le magasin et qu'il faut vendre sans délai. Si vous voulez sauvez 25 par cent sur votre argent, allez chez

DUPUIS FRERES,

No. 605, RUE STE. CATHERINE,

COIN DE LA RUE AMHERST, MONTREAL.

AU BON MARCHÉ

Pourquoi le magasin de P. E. LABELLE est-il si populaire ?

Pourquoi la concurrence est-elle impuissante ?

LA RAISON DU BON MARCHÉ.

réside dans le fait que la maison P. E. Labelle, a une manière toute spéciale d'opérer, afin de conserver sa clientèle. Elle saisit les bonnes occasions et achète à vil prix des

FONDS DE BANQUEROUTE.

La preuve la voici. Cette Maison vendra cette semaine

- 20 balles de COTON JAUNÉ extra,.....7c et 8
- 20 " " " 1ère qualité,....10c
- ALPACA GRIS, bonne qualité,.....13c et 15c
- " NOIR, 10, 12, 15c, extra....20c et 25c
- Un grand lot de CORSETS pour.....25c
- TRICOT FRANÇAIS,.....90c, \$1.00 et \$2.50
- Un lot considérable d'INDIENNES en coupons.

C'est à l'Enseigne de la BOULE BLEUE,

No. 109, RUE NOTRE-DAME,

Entre les Rues Bonsecours et Gosford.

P. E. LABELLE,



Le Vrai Canard a pris sa volée vers Longueuil, et là, est entré dans l'établissement de M. B. Normandin où il a goûté une variété extraordinaire de pâtisseries faites avec la Poudre Royale et la Farine Merveilleuse. Cette pâtisserie avait une légèreté et un goût des plus délicats. Aucune bonne ménagère ne devrait se passer de cette farine et de cette poudre. Elle fait les délices du gourmet, tout en économisant sur le prix de la pâtisserie. Elle est garantie comme donnant pleine et entière satisfaction.

Demandez à votre épicier de vous donner la Poudre Royale et la célèbre Farine Merveilleuse de B. Normandin. Manufacturé au No. 12, rue St. Jean, Longueuil. 47-4 ins.

Le temps a fait grisonner le gros chien blanc qui est à la porte du magasin populaire de chapellerie de Dubuc, Désautels & Cie. No. 217, rue Notre-Dame, mais il reste toujours ferme à son poste comme la sentinelle avancée du bon marché. Les Chapeaux de Paille et Feutre légers, balance du stock d'importation de printemps seront vendus à un rabais justifié par l'avancement de la saison.

THE OXFORD.

Tel est le nom d'un restaurant qu'il ne faut pas oublier de visiter en faisant une promenade dans la partie Ouest ou pendant les entrées à l'Académie de Musique. Le public est toujours sûr d'y trouver des vins des premiers crus, bière de lager glacée, liqueurs, cigares de première qualité. L'Oxford est au No. 43, rue Université à quelques portes plus bas que la rue Ste. Catherine. Il y a une lanterne rouge à la porte.

44-4 ins.

Il y a eu erreur dans l'annonce de M. Théotime Lanctot. L'étudiant en question ne réside pas et n'a jamais résidé à St. Vincent de Paul. Il est natif de Montreal où il demeure aujourd'hui.

M. P. ASSELIN tient toujours un assortiment complet de liqueurs les plus fines et des cigares de premier choix. Il tient aussi tout ce qui peut constituer un bon LUNCH tels que Sandwichs, Biscuits, Muffins, etc., et tout ce qui peut aider à prendre le coup d'appétit. L'ami Asselin n'est pas bête pour un bon dîner. Si l'on veut se convaincre de tout ceci, rendez une visite à la *Journaline Hotel*, nous y verrons les matelots de l'île St. Pierre et nous en sortirons très-satisfait car nous aurons vu la réalité.

553, RUE STE. MARIE.

JOURNALINE HOTEL

Pendant la chaleur caniculaire il y a un oasis sur la rue Craig, un palais enchanteur, contenant des salons frais et embellis. Nous voulons parler du Restaurant du VRAI TRUTEAU, coin des Rues Craig et Chenneville. Venez goûter son FREE LUNCH. Cet établissement a un cachet tout particulier de beauté et mérite d'être vu.

AUX FAMILLES.

Les ménagères ne doivent pas oublier qu'il existe à Montréal une maison où elle seront toujours sûres de trouver l'assortiment le plus complet d'épicerie, vins, liqueurs. Cette maison qui à toujours donné satisfaction à sa clientèle par la modicité de ses prix, l'expédition prompte des marchandises à domicile et la qualité supérieure de ses épicerie est celle de CHARLES MEUNIER & CIE., coin des Rues St. Dominique et Vitre. Les commandes peuvent se donner par la voie d'un téléphone fixé dans le magasin.